

**CONSEIL MUNICIPAL**

Chère collègue, cher collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du conseil municipal, qui se tiendra à la mairie de Bois-le-Roi, le :

Jeudi 17 décembre 2020 à 18 h 00

Ordre du jour**Désignation du secrétaire de séance
Procès-verbal du conseil municipal du 14 novembre 2020
Décisions municipales**

1. **Administration générale** – Vote du règlement intérieur du conseil municipal
2. **Ressources humaines** – Modification du tableau des effectifs
3. **Ressources humaines** – Création d'un poste de technicien territorial de catégorie B à temps complet
4. **Finances** – Actualisation du linéaire de voirie à prendre en compte pour le calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)
5. **Finances** – Rapport et débat d'orientations budgétaires
6. **Finances** – Autorisation à engager, liquider et mandater en investissement jusqu'au vote du budget 2021 dans la limite du quart des crédits inscrits en 2020
7. **Finances** – Autorisation à verser des avances sur subvention 2021 pour les associations faisant l'objet de convention d'objectifs et de moyens
8. **Travaux** – Conventions pour la mise en œuvre de la vidéoprotection urbaine et l'utilisation du compteur électrique du poste de relèvement (Société des Eaux de Melun) – 23, quai de la Ruelle et rue de la République

L'organisation de ce conseil prendra en compte le respect des mesures sanitaires et de distanciation physique.

Le quorum s'apprécie **au tiers des membres présents (et uniquement des membres présents)**, chaque conseiller présent pouvant être titulaire de deux pouvoirs.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, chère collègue, cher collègue, l'expression de mes meilleures salutations.




Le Maire
David DINTILHAC